

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 23 Bis/2019
RESTRICTION DE CIRCULATION
ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT
PROLONGATION DES TRAVAUX



Le Maire de la Commune d'ATTICHES,
Vu le Code Général des Collectivités Locales,
Vu le Code de la Route,
Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes,
Vu la demande présentée par la Société EIFFAGE ENERGIE Télécom IDF NOE Agence Nord Route Départementale 937 - B. P. 19 à 62131 VERQUIN
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires concernant la circulation et prévenir les accidents,

ARRETE

Article 1 : du lundi 29 Juillet au Samedi 31 Août 2019, en raison de travaux de remplacement d'un poteau France Télécom et la reprise du réseau France Télécom, la circulation sera restreinte et le stationnement interdit à la sortie de la Rue de Duchesse en direction de l'entrée de l'autoroute A 1 .

Article 2 : L'entreprise chargée de l'exécution des travaux assurera sous sa pleine et entière responsabilité, l'installation et le maintien de la signalisation et de la pré signalisation de chantier, pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : la fourniture et la pose des panneaux de signalisation sont placées sous l'entière responsabilité des organisateurs.

Article 4 : Pendant la durée de ces travaux, l'organisation de la circulation sur la voie devra être respectée de la façon suivante :

- vitesse limitée à 30 km/heure
- restriction de circulation de la chaussée avec, si nécessaire, pose de feux tricolores
- défense de stationner, de s'arrêter et dépassement interdit au droit du chantier

Article 5 : Madame la Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour ampliation :

- au Major de la Brigade de Gendarmerie de PHALEMPIN (59)
- aux Agents de la Surveillance de la Voie Publique de la commune d'ATTICHES
- au Conseil Régional Hauts-de-France – service circulation à LILLE (59)
- au Directeur de la Sté ESTERRA - 1^{ère} Avenue - Port de Santes à SANTES
- au Directeur de la Société Eiffage Energie à VERQUIN (62)

Fait à ATTICHES, le 25 Juillet 2019

Le Maire,
Luc FOUTRY